

Étude psychomécanique et sémantactique des pronoms représentants dans *Les Mandouanes* de D. Ngoïe-Ngalla

Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA*

Résumé

Cet article pose le problème des enjeux de la représentation pronominale du point de vue mentaliste et interculturel dans *Les Mandouanes*. Il permet de voir en quoi l'usage des pronoms personnels, relatifs, démonstratifs et possessifs, anaphoriques ou cataphoriques, serait chargé d'une visée esthétique et expressive dans la poésie « ngoïe-ngallienne » et contribuerait à simuler celle-ci à une parole des sans voix. Il s'agit d'analyser leur fonctionnement dans les différentes constructions syntaxiques exploitées et d'interpréter, en fonction des valeurs expressives qui émergent, les effets stylistico-sémantiques recherchés.

Mots-clés

Représentation pronominale, Poésie, Esthétique, Substrat culturel, Signifiante.

Abstract

This article poses the problem of the issues of pronominal representation from a mentalist and intercultural point of view in *Les Mandouanes*. It allows us to see how the use of personal pronouns, relative, demonstrative and possessive, anaphoric or cataphoric, would be charged with an aesthetic and expressive aim in “Ngoïe-Ngallian” poetry and would help to simulate it to a speech of speechless. It is a question of analyzing their functioning in the different syntactic constructions exploited and of interpreting, according to the expressive values which emerge, the desired stylistic-semantic effects.

Keywords

Pronominal representation, Poetry, Aesthetics, Cultural substratum, Meaning.

* Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (Université Marien Ngouabi – Congo)

E-mail : kindziala@gmail.com

Introduction

Les Mandouanes sont un petit recueil de courts poèmes, composés en marge d'une carrière universitaire, que nous a offert D. Ngoïe-Ngalla. Ce livre est l'expression du besoin de se dire autrement, par une parole plus personnelle et plus intime, que celle des savants cours d'Histoire. Il fait l'objet non seulement d'une réclamation, pour l'Afrique, du supplément d'âme nécessaire à toute civilisation qui veut se réaliser dans une authentique dignité, mais aussi et surtout d'une occasion pour le poète de se livrer lui-même au lecteur et lui révéler inconsciemment la richesse de son âme profondément attachée à son district natal, Mabombo, dans le département de la Bouenza. Celui-ci y chante avec un langage relativement clair ses réalités culturelles et ses douleurs, et s'y questionne sur l'Homme et sur Dieu.

Mais ce qui est intéressant est que le poète s'y livre à l'activation des pronoms représentants en vue aussi bien de l'élégance discursive que de la caractérisation nominale à travers la relativisation syntaxique comme marqueur de spécificité du référent désigné. Aussi l'emploi de ces pronoms, pour mieux en saisir les enjeux d'usage, mérite-t-il d'être interprété d'un point de vue non seulement syntacticosémantique mais aussi stylistique. Car, c'est le style, déclare G. Molinié (1997, p. 23), la manière particulière, singulière, propre à l'auteur qu'on étudie dans les œuvres littéraires. Ce, suivant la formule de Buffon (cité par Molinié, *id.*, p. 24), « le style, c'est l'homme », où l'on vise à privilégier la forme de l'expression comme seule originalité possible dans l'art des Lettres.

La focalisation de notre attention sur les pronoms représentants suppose deux choix : la non prise en compte, des embrayeurs discursifs (je, tu, nous et vous) et des autres formes des premier et deuxième rangs de la personne grammaticale (me, te, moi, toi, vous et nous) considérées comme des pronoms nominaux, ainsi que de l'impersonnel sujet apparent des verbes transitifs et météorologiques *il*, utilisé pour la simple beauté de la langue, dans la sous-catégorie des pronoms personnels ; dans la sous-catégorie des relatifs, l'exclusion des constructions dans lesquelles ceux-ci fonctionnent sans antécédents ou introduisent des subordonnées appositives (explicatives) non essentielles à l'identification du référent de l'antécédent.

La problématique de ce travail s'est ainsi fondée sur les constructions syntaxiques dans lesquelles les pronoms personnels,

relatifs, démonstratifs et possessifs fonctionnent comme éléments de reprise du syntagme nominal et parfois outil d'expansion de celui-ci. La question principale a été de savoir quel est le fonctionnement syntacticosémantique et stylistique des pronoms représentants dans l'univers poétique de D. Ngoïe-Ngalla. Subsidiairement, nous avons voulu connaître si l'usage de ces pronoms contribue tant à dévoiler la signifiance, le sens profond de ce recueil de poèmes à travers les valeurs expressives qui s'y émergent qu'à singulariser le style du poète-historien.

Nous avons formulé l'hypothèse principale selon laquelle l'usage des pronoms représentants serait chargé d'une visée esthétique et expressive dans la poésie « ngoïe-ngallienne ». La première hypothèse secondaire est que l'usage de ces pronoms contribuerait à dévoiler la signifiance, le sens profond de ce recueil de poèmes à travers les valeurs expressives qui s'y émergent ; ces pronoms permettraient dans une certaine mesure de saisir la singularité du style du poète-historien, qui chante sa terre natale, sa culture ancestrale et son vécu douloureux.

Cet article vise généralement à décrire le fonctionnement syntacticosémantique et stylistique des pronoms représentants dans la poésie de D. Ngoïe-Ngalla. De façon spécifique, il tente d'une part de contribuer à dévoiler la signifiance du recueil *Les Mandouanes*, à partir de l'étude approfondie des pronoms représentants et, d'autre part, de déchiffrer la singularité du style du poète. L'Approche pronominale (C.-B. Benveniste *et alii*, 1984) nous a servi de base pour l'analyse des occurrences. Elle a été complétée par les apports de la Psychomécanique guillaumienne (G. Moignet, 1974) et de la Sémantaxe de (G. Manessy, 1994), aux fins d'interpréter les intentions de l'auteur et d'examiner l'influence de sa culture sur la langue d'écriture. Le travail s'est articulé autour des trois points : la présentation du corpus, les considérations théoriques et l'analyse interprétative des données.

1. Présentation du corpus

Les données sur lesquelles s'appuie cette étude proviennent du petit recueil de poèmes de Dominique Ngoïe-Ngalla, *Les Mandouanes*, publié en 1977 aux éditions Dominique Ngoïe-Ngalla, à Brazzaville. Nous en avons extrait des vers ou strophes contenant des pronoms

représentants. La particularité formelle ce livre réside dans l'absence de pagination, opérée par le poète comme manifestation de la liberté dans la création littéraire, laquelle anime plusieurs auteurs des temps contemporains. Ce qui a fait que chaque exemple cité soit référencé juste par le titre du poème entre guillemets et les initiales du titre en italique, sans indication du numéro de page.

2. Considérations théoriques

Quoique le pronom ne soit pas encore connu de manière précise (B. Hamma, 2017, p. 2), nous avons considéré le point de vue de G. Moignet (1967, p. 76). Pour ce grammairien :

Le pronom est un substantif purement formel, dépourvu de matière notionnelle particulière que le discours peut requérir. C'est une forme vide de matière d'expérience d'univers, qui, parce qu'un substantif serait impossible ou inopportun, en tient la place en recevant de la situation ou du contexte une charge notionnelle de circonstance.

Son interprétation au plan linguistique¹ est différente de celle réalisée au plan stylistique où il a, selon C. Vargas (1992, p. 172), « une fonction esthétique : permet d'éviter la disgrâce d'une répétition ». Bien qu'il ne fasse pas abstraction du substrat culturel dans sa poésie, le poète construit la fonction esthétique sur la norme dans l'activation des pronoms, du point de vue de leur choix en fonction de la sémantèse (nature transitive ou intransitive) verbale.

Pour l'analyse, nous nous sommes intéressé à l'activation des pronoms représentants, avec une visée à la fois esthétique et de précision de la portée sémantique du substantif (au moyen des relatifs), dans leur double nature clitique et prédicative. Pour tenter de contribuer à déterminer leurs constructions syntaxiques qui participeraient à la singularité du style de l'auteur, nous nous sommes focalisé sur leurs emplois où ils fonctionnent comme opérateur de tension verbale (sujet) et comme complément du verbe. L'enjeu étant de confirmer la

¹ Au plan linguistique, il est un outil économique dans la mesure où c'est une unité simple, courte, qui permet de faire des économies des mises en mots lourdes.

cristallisation de la visée poétique de l'auteur sur la norme morphosyntaxique.

La subordonnée relative, est ici considérée dans sa fonction de caractérisation de la matière notionnelle du nom antécédent, en tant qu'élément de précision sémantique au même titre qu'un adjectif qualificatif (L. Kindziala-Kindziala, 2018, p. 77). La sémantaxe africaine, a permis de regarder « la structuration informative par laquelle se construit le message » (Manessy, cité par R. Nicolai 2016, p. 3), pour dégager la visée expressive de l'auteur. L'écart est perçu non comme une faute, mais plutôt fait d'appropriation du français permettant d'exprimer sa vision du monde et une quête avérée de son identité culturelle.

3. Analyse des occurrences des pronoms représentants

Cette section de l'article s'articule autour de trois points. Le premier porte sur le fonctionnement des pronoms personnels, le deuxième, sur celui des pronoms relatifs et le troisième sur celui des pronoms démonstratifs et possessifs.

3.1. *Fonctionnement syntactico sémantique pronoms personnels*

Les pronoms personnels sont appelés personnes extra-verbales (F. R. Loussakoumounou, 2009) qui assurent les fonctions d'opérateur de tension verbale (sujet) et de compétence verbale (objet). Pour Gérard Noumssi (en ligne), le pronom personnel remplace la désignation d'un être par sa situation dans le système de la personne ; mais il faut en outre que son interprétation, dès le plan de la langue, s'effectue dans le système de la prédicativité (de la référence au monde matériel, objectif et immatériel, idéal). D. Ngoïe-Ngalla a activé, dans *Les Mandouanes*, les pronoms personnels sujets et ceux de fonction objet.

3.1.1. *Pronoms personnels sujets*

Nous avons relevé des extraits de vers ou strophes qui comportent les pronoms anaphoriques sujets *il* et *lui* (en emploi tonique ou prédicatif).

3.1.1.1. Il

Ce pronom appartient, dans la terminologie adoptée par M. Riegel *et al.* (1994), au troisième rang personnel du système conjugationnel français, appelé P3 (troisième personne). D. Ngoïe-Ngalla l'active dans les extraits qui suivent :

(1) Que l'arbre désaltéré d'amour trouve le repos / Et
Couché enfin sous la paix de sa / tente, **il** égrène le comme
autrefois/ Son hymne aux étoiles. (« Prière d'un enfant
congolais », *LM*)

(2) Faites aussi que le cœur bon / Des Noirs mal-aimés /
Ne s'endurcisse au spectacle hideux [...] mais qu'**il** devienne
adulte et / Ne pleure plus. (« Prière d'un enfant congolais », *LM*)

Son activation dans ces vers du poète obérait à une logique stylistique, qui vise à éviter la répétition disgracieuse, désagréable des syntagmes nominaux (SN) « l'arbre » dans (1) et « le cœur bon des Noirs mal aimé » dans (2), en vue de produire un effet esthétique, fondé sur le respect de la norme grammaticale, et atteindre l'éloquence et l'élégance poétique. Il y fonctionne comme un substitut grammatical de reprise et comme tel, il est en emploi anaphorique et conjoint à la forme verbale « égrène ». C'est donc un pronom clitique sujet de celle-ci. Ainsi, du point de vue psychomécanique, les schémas morphologiques (morphogénèse) et syntaxiques ou phrastique (idéo-génèse) développés dans le mental ou l'esprit du poète traduisent une parfaite maîtrise du fonctionnement de la langue française de sa part.

3.1.1.2. Lui

Lui est également un pronom de P3. J. Pinchon (1972, p. 74), précise que lui représente des personnes dans la langue d'aujourd'hui². Pour le psychomécanicien du français, G. Moignet (1974, p. 91), c'est « l'un des pronoms ontiques, prédicatifs qui désignent les êtres de la troisième personne par rappel mémoriel ou évocation situationnelle³, capable d'assurer, en discours, plusieurs fonctions syntaxiques » dont celle de

² Mais cette norme prend, selon les auteurs, une forme plus ou moins stricte.

³ Il s'agit du micro-système des pronoms représentants dits toniques ou disjoints : {**lui**, elle, eux et elles}.

sujet, exploitée dans les énoncés ci-dessous, où il est en position préverbale.

(3) O mon Seigneur que tu fis l'homme / De tes mains de lumière / **Lui** fait pour le sceptre des rois / Et le pallium des sages. (« Prière d'un enfant congolais », *LM*)

(4) Me définir ? Fou de moi si je l'ose ! / Dieu le Père **lui-même** y perdait son latin ! (« Assis sur la berge du temps », *LM*)

(5) S'il revenait, **lui**, l'Esprit / Pour renouveler notre terre. (« Prière d'un enfant congolais », *LM*)

En (3), *lui* représente son antécédent le SN « l'homme ». Il pourrait être sujet du verbe attributif implicite « être », dont l'absence dans l'énoncé fait que la forme verbale adjectivale « fait » soit de fonction épithète du pronom tonique. Dans (4), ce substitut du SN est renforcé par l'un des éléments marqueurs d'insistance, « même ». Car, G. M. Noumssi (1999, p. 8) souligne : « il existe en français (oral) des expressions telles que : même, seul, en personne, qui permettent d'obtenir des renforcements de pronom. Même, ayant un pouvoir de détermination ou d'insistance sur le pronom personnel, permet de le mettre en valeur ». Cette structure (syntagme nominal+pronom+même) est exploitée par le poète pour produire un effet d'insistance intensifiée sur le référent du groupe substantival « Dieu le Père ». G. et R. Le Bidois (1935, p. 160) estiment : « il suffit donc qu'il s'applique à un pronom personnel pour en faire ressortir toute la vertu d'identification ; le tiret qui l'y réunit indique aux yeux qu'il ne fait qu'un alors avec ce personnel [...] ».

En outre, dans (5), nous avons un cas de double marquage, notion de linguistique développée par C.-B. Benveniste (1990, p. 80). Selon elle, on appelle « double marquage » la situation où un élément associé a exactement la forme qui conviendrait à la rection du verbe auprès duquel il se trouve, alors que la rection du verbe est déjà assurée par un pronom clitique ; il y a en ce cas deux réalisations simultanées de la rection par deux réalisations appartenant à des catégories différentes. Il s'agit en clair de la duplication de la fonction sujet comme marque d'insistance à travers deux formes pronominales différentes. Dans cet extrait, le pronom cataphorique ou pronom d'annonce *il* est doublement

marqué grâce à son anaphorique ontique, prédicatif *lui* juxtaposé au SN « l'Esprit ». Ceci traduit la transposition du style oral à l'écrit.

En somme, l'étude des pronoms personnels sujet conforte ou valide l'hypothèse selon laquelle l'usage des pronoms chez Ngoïe-Ngalla est chargée d'une visée aussi bien esthétique, dans la mesure où la norme est respectée, qu'expressive, en ce que les effets d'insistance sont produits par des constructions qui sembleraient typique de l'oral, simulant ce recueil de poèmes à des paroles des sans voix. Mais, qu'en est-il des pronoms personnels compléments ?

3.1.2. Pronoms personnels compléments

Ces sont des pronoms personnels qui fonctionnent comme des compléments essentiels du verbe transitif. Nous avons relevé des extraits de vers ou strophes qui comportent les pronoms anaphoriques *le* et *lui* et les formes plurielles correspondantes *les* et *leur* (en emploi atone ou non prédicatif). Ici l'analyse se structure en deux sous-sections en fonction de la nature du complément d'objet. La première est le couple objet direct {*le*, *les*} et la seconde, le couple objet indirect {*lui*, *leur*}.

3.1.2.1. L'/le et les

Le pronom représentant complément « le » appartient, d'après M. Riegel *et al.* (1994), au troisième rang personnel du système conjugationnel, appelé P3. Lorsqu'il n'est pas résomptif, c'est-à-dire ne représente pas une phrase, sa variante plurielle est la forme *les* qui est du sixième rang ou P6. D. Ngoïe-Ngalla les a employés dans les le vers qui suivent, avec une fonction non esthétique puisqu'il n'y a deux occurrences, qui représentent qu'un phénomène normal et aléatoire dans un texte littéraire :

(6) Me définir ? Fou de moi si je l'ose ! (« Assis sur la berge du temps », *LM*)

(7) Tirez de la superbe ces hommes qui persécutent/Leurs semblables parce qu'ils sont colorés / Enseignez-leur la bonté / Si bonne à l'homme et ramenez-les / De la mauvaise sent... (Prière d'un enfant congolais, *LM*).

Dans l'occurrence (6), le substitut grammatical (*l'*) est emploi résomptif, c'est-à-dire ne représente pas un SN, mais plutôt un fait à réaliser avec incertitude, celui exprimé par le groupe infinitif « me définir », qui fonctionne dans ce cas comme antécédent textuel ou cotexte gauche. Il est anaphorique de cette phrase infinitive de modalité interrogative, dans l'énoncé exclamatif suivant, où il est complément d'objet direct du verbe « oser ». Il est donc pronom personnel indéfini équivalant au démonstratif neutre à caractère résomptif *cela*. Du point de vue mentaliste ou psychomécanique, il peut être compris comme le substitut lexical « le faire ou faire cela ». En (7), par contre, l'anaphorique *les* représente un syntagme nominal précis : « ces hommes qui persécutent/Leurs semblables ».

Quoique le phénomène de représentation apparaisse ici comme aléatoire et même normal, il contribue, en conséquence, un peu à l'élégance discursive en ce que l'emploi de ces deux pronoms permet à l'auteur d'éviter la répétition pure et simple des groupes d'éléments représentés et d'inscrire son langage dans le français standard.

3.1.2.2. Lui et leur

Contrairement à son activation en tant que pronom tonique et prédicatif étudié supra, dans l'énoncé ci-après, le pronom *lui* assure la fonction objet indirect tout comme son pluriel *leur*. On peut le lire dans exemples ci-après.

(8) O mon Seigneur que tu fis l'homme / De tes mains de lumière / Et tu **lui** dis : à toi, l'homme / Dans la nuisance et la malice [...]. (« Prière d'un enfant congolais », *LM*)

(9) Tirez de la superbe ces hommes qui persécutent/Leurs semblables parce qu'ils sont colorés / Enseignez-**leur** la bonté / (Prière d'un enfant congolais, *LM*).

Dans (8), le pronom de P3, *lui*, anaphore du SN « l'homme », est conjoint à la forme verbale « dis » dont il est complément d'objet médiateur (indirect). *Leur*, pronom de P6, en (9), anaphore du SN « ces hommes qui persécutent/Leurs semblables » est objet invoqué (indirect) de la forme verbale à l'impératif « Enseignez » à laquelle il est postposé.

Ainsi, la valeur expressive relative au renforcement et au double marquage pronominaux qui émerge, dans les occurrences (4) et (5), est bien celle d'insistance, manifestant le caractère déclamatoire de la poésie de Ngoïe-Ngalla et marquant en conséquence la subjectivité du poète dans son message. Le poète intercède pour l'humanisation du colonisateur ou des oppresseurs. Toutefois, le fonctionnement syntactico-sémantique des pronoms personnels étant décrit et interprété, passons à l'analyse interprétative de celui des pronoms relatifs.

3.2. Fonctionnement syntacticosémantique pronoms relatifs avec antécédent

D. Ngoïe-Ngalla n'a activé dans *Les Mandouanes* que des formes simples des pronoms relatifs représentants en l'occurrence *qui*, *que*, *quoi*, *dont* et *où*. Celles-ci y introduisent des subordonnées relatives adjectivales dites restrictives ou déterminatives. Selon M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, (1994, p. 484) :

La relative est déterminative (ou restrictive) si elle est nécessaire à l'identification de l'antécédent [...], qu'il s'agisse d'un individu ou d'une classe, d'êtres réels et virtuels. Autrement dit, il restreint l'extension de ce GN ; et son effacement aurait pour conséquence de modifier complètement le sens de la phrase en étendant son champ d'application à un ensemble référentiel plus important ; voire à la totalité des êtres qui peuvent être désignés par le nom : *Le roman que je viens de finir me plaît beaucoup. (Sens spécifique) / Le roman me plaît beaucoup. (Sens générique)*

Le poète a fait usage des pronoms relatifs de fonction sujet et ceux de fonction complément.

3.2.1. Le relatif sujet *qui*

Le relatif *qui* est la seule forme simple multifonctionnelle apte à opérer la tension verbale, à accomplir le procès grammatical c'est-à-dire l'action exprimée par le verbe. M. Grevisse (cité par L. Kindzuala-Kindzuala, 2018, p. 225), précise : « Il joue le rôle de relatif représentant

et occupe plusieurs fonctions : sujet, objet direct, attribut, complément adverbial non prépositionnel ». Pour L. Kindzjala-Kindzjala (2020, p. 206), il est pris comme le point focal qui permet de distinguer la notion de *matrice* de celle de *subordination syntaxique relative* et le représentant fidèle de l'élément projeté, duquel il hérite les marques morphologiques du genre, du nombre et de la personne pour la flexion du verbe de la subordonnée. Il y est employé dans les constructions syntaxiques extractives (clivées) et non extractives.

3.2.1.1. Dans la construction clivée

Encore appelée extraction, la construction clivée est une construction emphatique qui consiste à mettre en relief un syntagme nominal au moyen des la formules *c'est X qu-*, *voici... X qu-*... Pour Riegel *et al.* (1994, p. 430), la construction clivée est le phénomène d'emphase, de mise en relief par lequel « un constituant est extrait de la phrase et placé au début de celle-ci, encadré par *c'est* et par le pronom relatif *qui* ou *que* ». Quant à la construction en *voici... que*, Ngamountsika (2007, p. 256) précise que la tendance est d'annoncer ce qui suit :

(10) C'est l'Afrique **qui** meurt / De vouloir renaître / **Qui** meurt de son reniement. (« Fument les torches de mes illusion », *LM*)

(11) Venez de M'Bûna sous les mugissements du fleuve / Redouté, venez de M'Bûna, de M'Bûna qui tremble / Quand le fleuve en courroux cache ses rivages / A batelier apeuré. / Or **voici** venir la nuit, la nuit **qui** récapitule nos joies et / Nos labeurs... (« Chant pour un Ngofi », *LM*)

Dans ces deux extraits le relatif *qui* est sujet du verbe de subordonnée. En (10), ce procédé stylistico-grammatical qui met en relief le syntagme nominal « l'Afrique » encadré par *c'est* et *qui*, relevant de l'oral, contribue à faire de la poésie « ngoïe-ngallienne », la voix des sans voix, des Africains en proie aux injustices de grandes puissances mondiales. L'exemple (11) met en exergue, au moyen des outils grammaticaux, que sont la préposition à valeur monstrative « *voici* » et le relatif sujet *qui*, le syntagme nominal « la nuit » qui fait référence selon la poète non seulement à un moment d'euphorie engendrée par le musique traditionnelle et ancestrale, mais aussi au

temps des repos des durs travaux champêtres réalisés la journée par les villageois.

3.2.1.2. Dans la construction non clivée

La construction non clivée ou non extractive est une construction non emphatique, sans intention manifeste de la mise en relief du syntagme nominal, mais plutôt de sa détermination, de délimitation de la portée sémantique du référent. Dans les extraits subséquents, la subordonnée relative introduite par *qui* marque l'emploi spécifique du substantif.

(12) Tirez de la superbe ces hommes **qui** persécutent/Leurs semblables parce qu'ils sont colorés / (Prière d'un enfant congolais, *LM*).

(13) Des voix **qui** se sont tues / Des yeux à jamais fermés / Ha ! (Prière d'un enfant congolais, *LM*)

(14) Homme dans ta conscience **qui** se recueille, / La nuit creuse le dur sillon de la grandeur. (« Elégie d'août », *LM*)

(15) Makolère de son doigt divin caressant / Sa lyre fait danser les montagnes pâmées de désirs / Septembre et le vert pays **qui** est le mien / Brûlure et blandices / Pour mon cœur **qui** se souvient ! (« Romance de saison sèche », *LM*)

Le relatif sujet *qui*, introduit des subordonnées qui précisent tour à tour le sens des SN « ces hommes » (12), « des voix » (13), « ta conscience » (14) et « le vert pays » (15). Ce subordonnant, sujet des verbes de la composante hypotaxique (structure inférieure) de ces phrases complexes, représente ces syntagmes nominaux aux référents ordinaires et identifiables. Mais dans les occurrences infra, les référents des antécédents qui sont sujets des verbes des propositions subordonnées, en tant que siège d'assignation des marques morphologiques, particularisent l'emploi de ceux-ci.

(16) Dans la fange de l'étang **qui** dort / S'allume la mélancolie / Des grenouilles ridées / (« Fument les torches de mes illusion », *LM*)

(17) frémit / Le baobab soulevé au-dessus du bosquet **qui** se recueille. / Etrange tel à l'aube du monde. (« Sim M'pembé », *LM*)

On note, en conséquence dans ces exemples, une sorte de personnification du pronom *qui*, sujet grammatical, et par ricochet des antécédents dont il dépend, de la part Ngoïe-Ngalla. Ces verbes y sont au sens figuré, puisque, réellement, ni *l'étang ne peut dormir*, ni *le baobab se recueillir*.

Le poète opère un calque sur sa culture ancestrale véhiculée par ses langues d'origines de tradition orale, complètement différente de celle de la langue d'écriture. C'est ici qu'on peut mieux lire la dimension sémantactique de sa plume.

(18) C'est ici qu'est couchée Hubert ta fille / **Qui** allait avoir trois saisons de pluie. (« Elégie à ma sœur Suzanne », *LM*)

Dans cette occurrence, le relatif *qui* représente le SN « Hubert ta fille » dont le substantif noyau est un nom propre faisant référence à une fille décédée à l'âge de deux ans, puisqu'elle allait avoir « **trois saisons de pluie** » qui équivaut en français à « **trois ans** ». Cette structure informationnelle déconcerte le lecteur non natif de la culture ancestrale du poète.

L'analyse précédente du relatif sujet en construction clivée et non traduit psychomécaniquement ou mentalement tant une quête et même une revendication de l'identité culturelle qu'un désir manifeste d'appropriation et de congolisation de la langue française, par le poète. C'est là la vraie intention de l'auteur en filigrane de ces écrits. Il importe d'analyser les relatifs compléments.

3.2.2. Pronoms relatifs compléments

Dans ce recueil, le poète fait usage des formes simples de fonction complément suivantes : *que*, *quoi*, *dont*, et *où*.

3.2.2.1. Le relatif objet *que/qu'*

Cette forme pronominale est en usage dans les énoncés aussi bien extractifs que non extractifs.

3.2.2.1.1. Dans la construction clivée

En ce qui concerne la forme pronominale *que*, la construction clivée la mise en relief un syntagme nominal se fait avec la formule *c'est X qu-*. Ce précédé stylistico-grammaticaux traduit la transposition de l'oral à l'écrit comme on peut le constater dans l'extrait ci-dessous.

- (19) C'est ici **qu'**est couchée Hubert ta fille / Qui allait avoir trois saisons de pluie (« Elégie à ma sœur Suzanne », *LM*)

L'élément extrait dans cet exemple c'est l'adverbe locatif *ici*, qui lui communique toutes ses marques morphologiques du genre, du nombre et de la personne, ainsi que sa fonction syntaxique de complément circonstanciel de lieu. L'état d'esprit de l'auteur au moment où il emploie cette construction clivée est marqué par le désir d'insister avec regret sur l'endroit où est enterrée la fillette de sa sœur, sa nièce. Ceci évoque le caractère inoubliable de cette dernière.

3.2.2.1.2. Dans la construction non clivée

La construction non clivée ne met pas en relief le syntagme nominal, mais délimite la portée sémantique de son référent. Dans les extraits ci-après, la subordonnée relative introduite par *que* marque l'emploi spécifique du substantif.

- (20) J'ai tendu l'oreille du côté du midi / D'où venait le vent de septembre, / A l'orient la longue plainte d'un luth affligé / **Qu'**exaltait un trouvère en détresse / (« Elégie à ma sœur Suzanne », *LM*)

- (21) Femmes de mon pays **que** sur la brune tardive / Du vallon creux l'inquiétude du soir / Disperse en vaporeux échos. / [...] / Sur la nostalgie des bosquets désolés **que** nulle voix humaine / Ne réchauffe plus. (« Chant pour un Ngofi », *LM*)

En (20) et (21), le relatif est complément d'objet immédiat (COD).

3.2.2.2. Quoi

Pour M. Grevisse (1997, § 691), *quoi* s'applique presque toujours à des choses et s'emploie normalement comme complément prépositionnel. Selon Ngamountsika (2007, p. 203), le relatif *quoi* « confirme dans la pratique du français congolais l'usage normatif ».

(22) Cette poignée de rêves fripés / Qui te dirait à **quoi** / Je
ressemble avec ma tête d'homme / qui n'est pas de son temps.
(« Assis sur la berge du temps », *LM*)

D. Ngoïe-Ngalla, dans ces chants illustre bien le respect de cette norme, comme le déclare Ngamountsika certes, mais la dimension esthétique du langage est contenue dans le groupe nominal étendu « cette poignée de rêves fripés » qui révèle à la fois la poéticité et la beauté du message véhiculé. Ce SN est antécédent de *qui*, déclencheur de la tension verbale qui s'arrête sur l'objet *quoi*.

3.2.2.3. Dont

Comme *quoi*, le relatif *dont* est toujours complément prépositionnel. Pour Riegel *et al.* (1994, p. 209) :

La forme *dont* représente indifféremment des antécédents animés ou non animés. Elle équivaut à un pronom relatif précédé de la préposition *de*, quelle que soit la fonction du groupe prépositionnel ainsi formé, pourvu que le relatif ne soit pas complément d'un nom lui-même précédé d'une préposition.

Le poète en a fait usage pour traduire le sentiment profond de l'être humain au cœur meurtri.

(23) NGALLA pleure ses fils en allés, sur ses fils / Pleure
NGALLA **dont** le cœur se brise. (« Elégie d'août », *LM*)

(24) Qu'elle dorme sous la plainte murmurée / De l'arbre-
du-soir **dont** / La corolle s'effeuille en langoureux flocons /
Quand se lève la brise grise. / Dors enfant sous la berceuse brisée
de ta mère / **Dont** le cœur se fend. (« Elégie à ma sœur Suzanne »,
LM)

Dans (23) et (24), les subordonnées introduites par ce relatif traduisent la poignante et insupportable douleur éprouvée par une mère abattue par la disparition brutale et précoce de sa fillette de moins de cinq ans.

3.2.2.4. Où

Le relatif *où* projette un SN qui marque le lieu ou le temps. Pour Riegel *et al.* (*Ibid.*), « La forme *où* est un adverbe pronominal relatif qui équivaut à un pronom relatif précédé d'une proposition locative ou temporelle comme *à* ou *dans* ». On peut lire dans l'exemple qui suit, l'expression de lieu.

(25) Dors sous ton tumulus de terre brune **où** rampe / Un humble gazon. (« Elégie à ma sœur Suzanne », *LM*)

Le fonctionnement des pronoms relatifs étant décrit sous tous leurs différents aspects d'usage, passons à l'analyse de celui des démonstratifs et possessifs tels qu'employés par l'auteur.

3.3. Fonctionnement syntacticosémantique des démonstratifs et possessifs

Commençons par les démonstratifs pour clore par les possessifs.

3.3.1. Pronoms démonstratifs

Les auteurs de *La grammaire méthodique du français* (1994, p. 205) professent que les pronoms démonstratifs se répartissent en une série simple et une série composée (élargies par les adverbes de lieu *ci* et *là*). Les formes variables en nombre et en genre s'y opposent aux formes neutres *ce*, *ça*, *ceci* et *cela*. Ce court recueil de poèmes de Ngoïe-Ngalla, que nous examinons, comporte quelques vers ou strophes dans lesquels sont employés les pronoms démonstratifs. Comme l'indique l'adjectif « démonstratif qui les qualifie, ceux-ci servent à représenter les noms dont la connaissance des référents est, du point de vue psychomécanique ou mentaliste, partagée en fonction de la situation d'énonciation. On peut citer :

(26) Ton Dieu, le Dieu des petits gars de huit ans / Est **celui** des Rois Mages chevauchant / A travers le sable de l'Orient incendié d'espérance. (« Pauvres petits gars », *LM*)

(27) C'est ici qu'est couchée Hubert ta fille / Qui allait avoir trois saisons de pluie. / A **celle-ci**, et les rires et les chants / Épanouie comme fleur des bois. (« Elégie à ma sœur Suzanne », *LM*)

Dans (26), le démonstratif *celui* est lui-même noyau pronominal complété par un groupe substantival « Rois Mages » relié à lui par la préposition « des » qui par l'appartenance de la divinité à ceux-ci. Il est anaphorique et attribut de « ton Dieu, le Dieu des petits gars de huit ans ». Dans (27), le substitut démonstratif « celle-ci » est anaphorique du SN « Hubert ta fille », celle tant pleurée par le poète, à travers cette élégie à sa sœur Suzanne.

3.3.2. Pronoms possessifs

Cette dernière sous-catégorie des pronoms représentants est le moins activé par l'auteur avec une seule occurrence, nous le signalons quoique que notre étude ne soit pas quantitative par nature. Par ailleurs, nous précisons avec Riegel *et al.* (1994, p. 204) :

Les pronoms possessifs sont formés de l'article défini suivi de l'une des formes de l'adjectif *mien*, *tien*, etc. qui exprime une relation sémantique avec la personne correspondante. Ils reprennent la substance notionnelle d'un nom antécédent ou inférable situationnellement, mais lui associent des nouvelles terminaisons véhiculées par l'article et par la personne associée à la forme adjectivale.

(28) Makolère de son doigt divin caressant / Sa lyre fait danser les montagnes pâmées de désirs / Septembre et le vert pays qui est **le mien** ! (« Romance de saison sèche », *LM*)

Dans cet énoncé, le démonstratif « le mien », anaphore pronominale du SN « le vert pays » marque l'appartenance de celui-ci au poète et le fort attachement de celui-ci à celui-là, dont il chante et exalte la culture.

Conclusion

En définitive, nous venons d'analyser le fonctionnement des pronoms représentants dans *Les Mandouanes* de D. Ngoïe-Ngalla, à la lumière des trois approches. L'approche pronominale nous a permis de mettre l'accent sur les fonctions syntaxiques des pronoms par rapport au verbe recteur. La psychomécanique a focalisé notre attention sur le cinétisme de la pensée dans la représentation des réalités évoquées par l'auteur, en vue d'une interprétation sémantique objective et des enjeux de l'écriture du poète. La sémantaxe a aidé à élucider l'influence de la culture africaine sur la langue d'écriture et son but ultime. Elles ont ici le mérite d'avoir facilité, dans une certaine mesure, la mise en lumière de la capacité du poète à captiver, émouvoir et faire rêver et réagir le lecteur. Ce, à travers l'exploitation des valeurs expressives à visée emphatique, fondée sur l'insistance, relevant de l'oral spontané, notamment le renforcement pronominal de la personne extra-verbale *lui* ; l'extraction des syntagmes nominaux représentés par les relatifs sujet et objet, *qui* et *que* ; le double marquage pronominal à valeur d'insistance ; l'insertion du calque culturel modifiant et spécifiant la structure informationnelle et sémantique de l'énoncé. Toutes ces valeurs expressives fondent la particularité du style de Ngoïe-Ngalla et contribuent à dévoiler la vision du monde et les sentiments de ce grand penseur, qui recherche la poéticité, l'élégance discursive en évitant la disgrâce de la répétition nominale, ainsi que le salut de sa culture ancestrale en s'appropriant et congolisant le français, par l'insertion de substrat culturel et linguistique local dans la subordonnée relative déterminative ou restrictive. Tel est le sens profond de la poésie « Ngoïe-ngallienne » à travers ce recueil de poèmes. Mais, ne pourrait-il pas être intéressant de réaliser une étude onomastique dans ce recueil, pour contribuer davantage à clarifier l'univers poétique et culturel de D. Ngoïe-Ngalla ? Cette interrogation ferait l'objet d'une piste à explorer et exploiter par nos collègues chercheurs spécialistes de la question.

Bibliographie

- BENVENISTE Claire-Blanche *et alii*, 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris, SELAF.
- BENVENISTE Claire-Blanche *et alii*, 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS-éd.
- BLASCO-DULBECCO Mylène, 1993, *Les énoncés à "Redoublement et dislocation" en français contemporain. Analyse en "Double marquage"*, Thèse pour le doctorat Nouveau Régime, Université de Provence.
- BLASCO-DULBECCO Mylène et Caddéo, Sandrine, 2002, « Détachement et linéarité », *Revue RSFP*, n°17, pp 41-54.
- BORDAS Éric, 1999, « Le style emphatique de Madame de Staël-Dislocation et extraction des « phrases » dans *Corinne* ou *l'Italie* », dans NEVEU, F. (éds.), *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Paris, Sedes, pp. 217-235.
- EYNDE Van Den Karel et MERTENS Piet, 2003, « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *French Language Studies*, n° 13, pp. 63-104.
- GADET François, 1992, *Le français populaire*, Paris, PUF, collection Que sais-je.
- GREVISSE Maurice, 1997, *Le Bon usage*. Paris, Duculot.
- HAMMA Badreddine, 2017, « Pronoms, pronominalisation et reprise pronominale : un problème en soi », in *L'information grammaticale*, Peeters Publishers, Les pronoms entre langue et discours, <<http://www.informationgrammaticale.com/>>. <hal-01480889>, consulté le 17 avril 2021 à 15 : 9.
- KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel, 2020, « Le relatif *qui* en français des lycéens de Nkayi et Dolisie », in *Cahiers du GReMS, Revue annuelle du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique*, n°06, Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Pr Édouard Ngamounsika (Dir.), pp. 205-219.
- KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel, 2018, *Les substituts du syntagme nominal en français parlé et écrit en République du Congo : Etude sur corpus*, Thèse de doctorat sous la direction

- d'Édouard Ngamountsika, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel et Ngamountsika Édouard, 2018, « Problèmes de l'activation du microsystème de la relation actancielle secondaire « le, la, les, lui, leur, en et y » en français parlé et écrit en République du Congo », in *Kanian-Téré*, Revue scientifique des lettres, arts, sciences humaines et sociales, n°1, Abidjan, pp. 166-177.
- LE BIDOIS Georges et ROBERT, 1935, *Syntaxe du Français Moderne*, (Tome 1), Paris, Auguste Picard.
- LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, 2009, *La personne verbale en français parlé et écrit au Congo : études morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire*, thèse de doctorat en cotutelle sous la direction d'Edmond Biloa, Professeur titulaire Université de Yaoundé 1 (Cameroun), Mukala Kadima-Nzuji, Professeur titulaire Université Marien Ngouabi (Congo).
- MANESSY Gabriel, 1994, « Pratique du français en Afrique noire francophone », in *Langue française*, n° 104, pp. 11-19.
- MOIGNET Gérard, 1965, *Le pronom personnel français Essai De Psycho-systématique Historique*, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- MOIGNET Gérard, 1967, « Le système du Paradigme qui/que/quoi », *TRALILI*, V, 1, pp. 75-95.
- MOIGNET Gérard, 1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.
- MOLINIE Georges, 1997, *La stylistique*, Paris, PUF, 4ème édition corrigée.
- NGAMOUNTSIKA Édouard, 2007, *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, Thèse de doctorat, sous la direction d'Ambroise Queffélec, Université de Provence et d'André Patient Bokiba, Université Marien Ngouabi.
- NGOÏE-NGALLA Dominique, 1977, *Les Mandouanes*, Brazzaville, Éditions Dominique Ngoïe-Ngalla.
- NICOLAÏ Robert, 2016, « Linéament (extrait de l'introduction à Leçons d'Afrique : Filiations, ruptures et reconstitutions des langues ; un Hommage à Gabriel Manessy), <http://www.unice.fr/ChaireIUF->

[Nicolai/TextesRN/Lineament.pdf](#), p. 10, consulté le 10 mars 2021 à 16 : 00.

NOUMSSI Gérard Marie « Les emplois de pronoms personnels en français oral au Cameroun », <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/noumssi.html>, consulté le 14 juin 2020.

PINCHON Jacqueline, 1972, « Histoire d'une norme, emploi des pronoms lui, eux, elle(s), en, y », in *Langue française. La norme*, n°16, pp. 74-87

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle ».